

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 14 (1976)
Heft: 63

Artikel: L'économie helvétique au défi
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-911254>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'économie helvétique au défi

(R.F.S. No 1-2 - 13.1.1976)

Le président du Conseil d'administration de Ciba Geigy SA, M.L. von Planta, a présenté aux membres de la Société zurichoise d'économie politique, le 17 décembre 1975, un exposé très remarqué sous le titre allemand « Die Schweizerische Wirtschaft in der Bewährungsprobe ». Il a abordé en particulier les rapports entre l'Etat et l'économie ainsi que les conditions à réaliser pour assurer la survie des entreprises suisses. Nous avons traduit les extraits suivants :

« Dans le passé, l'essor de notre économie reposait sur les entreprises. L'Etat n'était pas en mesure d'y contribuer beaucoup, mais il ne l'a pas non plus entravé. Aujourd'hui, même en Suisse, les responsables d'entreprises voient leur liberté de manœuvre grignotée chaque jour un peu plus, et cela dans tous les domaines. Une partie de ces restrictions correspond à une nécessité du point de vue de l'intérêt, primordial, de l'ensemble des citoyens ; à ce titre, elles doivent être acceptées par l'économie. D'autres limitations, en revanche, se réfèrent à des visées socio-politiques ou émanent de certains groupes d'intérêt et résultent peut-être aussi d'un certain automatisme de la part de notre appareil politique ; l'économie doit se défendre contre ce genre d'entraves-là. Nous savons tous que dans la plupart des cas, l'Etat est un assez piètre chef d'entreprise. Cette inefficacité n'est pas directement quantifiable lorsqu'il s'agit d'un monopole ; mais elle se manifeste en toute netteté lorsque l'entreprise d'Etat est placée en situation de concurrence sur le marché libre. L'on en trouve suffisamment d'exemples dans l'Europe de l'Ouest, que ce soit en Italie, en Grande Bretagne ou en France. Pour la Suisse, étant donné la forte imbrication de notre économie avec celles du monde extérieur, ce genre d'expériences se révèleraient incomparables plus dangereuses. Il est donc indispensable, si nous voulons préserver notre liberté de maintenir intact notre système économique libéral. Cela implique une séparation très nette des responsabilités entre l'Etat et l'économie. Sans vouloir aborder la question sous un angle dogmatique ou philosophique, je dirais que l'Etat devrait se borner, sur le plan économique, à prendre en charge les tâches qui correspondent à une nécessité impérative dans l'intérêt général du pays ainsi que toutes celles qu'il est en mesure de mener à bien dans de meilleures conditions qu'une entreprise privée. Sur ce

dernier point, précisément, les avis divergent souvent, aussi importe-t-il de s'entendre sur une définition claire qui s'applique non seulement à l'Etat mais aussi à l'économie.

« Nous devons, en raison de l'étroite imbrication des divers secteurs de notre économie, considérer celle-ci comme un tout. Il convient en particulier de renoncer à séparer, comme on l'a fait depuis de longues années, l'économie d'exportation et l'économie intérieure. La Suisse, considérée dans son ensemble, est un pays exportateur. L'industrie dite d'exportation n'est en fait que le dernier maillon de la chaîne qui fait que des produits élaborés en Suisse franchissent la frontière. Il existe sans doute à côté de cela bon nombre d'industries de fournitures, de secteurs économiques axés sur l'infrastructure, ainsi que des entreprises de service. Mais aucune entreprise ne vit en autarcie, toutes dépendent des autres et ce qui advient à l'une se répercute sur d'autres. Il est tout aussi erroné de vouloir établir un clivage selon les dimensions d'une entreprise. A lui seul, ce critère est loin d'être décisif à l'égard des contributions et des possibilités d'existence d'une entreprise. Ce qui est déterminant, ce sont ses prestations et avant tout sa spécificité, sa qualité et ses prix, de même que les hommes et les femmes qui la font vivre. C'est ainsi qu'aujourd'hui, l'on peut constater que précisément de petites ou moyennes entreprises, même si elles appartiennent à des branches fortement touchées par la récession, sont capables, grâce à leurs produits et à l'ingéniosité des hommes qui y travaillent de se défendre très honorablement sur leurs marchés tandis que de grandes entreprises, au contraire, éprouvent de réelles difficultés.

« Les tâches de l'Etat relèvent en premier lieu des domaines de l'infrastructure économique et économico-politique. L'Etat doit empêcher toute discrimination des entreprises suisses par rapport à leurs concurrents étrangers, de façon qu'elles puissent aborder cette concurrence à partir de situations commerciales comparables. Il doit mener une politique monétaire et de taux d'intérêt qui ne distorde pas les éléments de la concurrence. La responsabilité de l'Etat est cependant limitée par les moyens dont il dispose. Ceux-ci sont sensiblement plus modestes en Suisse que ceux de pays plus grands. La différence doit donc être comblée par des prestations accrues de notre écono-

mie et non par la prise en charge par l'Etat de tâches pour lesquelles il n'est pas préparé et dont qu'il ne peut pas s'acquitter.

« Quelles sont donc les conditions que l'économie doit remplir pour prétendre avoir fait ses preuves ? Il lui est tout d'abord demandé la plus grande mobilité et la plus grande capacité d'adaptation aux besoins et aux conditions nouvelles régnant sur le marché. Cela signifie que chaque entreprise se doit de perfectionner constamment ses structures, conformément à la nature des produits qu'elle fournit et aux besoins du marché. Les chefs d'entreprises doivent être de plus en plus fermement convaincus de la permanence du changement. Les efforts déployés en vue de conserver des structures suranées ne font que retarder le moment d'une décision inéluctable et une intervention de l'Etat dans ce processus, elle ne saurait apporter une solution réelle.

« Aussi longtemps que nous parviendrons à mobiliser nos forces productives en manifestant une certaine réserve, l'économie helvétique conservera de bons et solides atouts même en face des autres économies. Nous enregistrons aujourd'hui le taux de renchérissement le plus bas du monde industrialisé. Le caractère et l'engagement de notre population restent des gages majeurs d'un travail de qualité et d'une production fiable. De plus, grâce à une bonne formation professionnelle, nous disposons toujours d'un niveau technologique et créatif élevé. Enfin, malgré les débats parfaitement normaux qui s'engagent entre partenaires sociaux, le climat socio-politique suisse est bon.

« Toutefois, même dans ces circonstances générales favorables, nous ne pourrons éviter de procéder à des remaniements de structure. Car la crise actuelle n'est pas seulement imputable à la récession, mais aussi au fait que notre économie s'est partiellement développée dans de mauvaises directions durant les années de super-conjoncture. Nous devons donc nous adapter aux changements politiques, économiques et monétaires intervenus autour de nous. Cela entraînera des ajustements dans la capacité de production et des fermetures d'entreprises, et nous devrons trouver de nouveaux produits et activités conformes à la structure économique réelle du pays. Ce processus demande cependant de

l'argent et du temps. Il peut se révéler souhaitable que sur ce plan l'Etat intervienne pour atténuer la dureté des effets de ces modifications. Je pense surtout ici à la question du chômage. Celui-ci n'est pas la conséquence du système actuel car quel qu'eût été ce système, notre forte dépendance économique vis-à-vis de l'étranger aurait nécessairement provoqué l'apparition d'un certain chômage lors de la phase de restructuration. Quoi qu'il en soit, nous devons avoir conscience et reconnaître qu'il s'agit là d'un problème social grave dont les conséquences ne peuvent être assumées que par l'ensemble de l'économie, pleinement solidaire.

« Dans le processus de transformation actuellement en cours, nos banques ont à jouer un rôle majeur car elles ont à mettre à disposition de l'économie les capitaux nécessaires à cette adaptation. Nous pouvons nous estimer heureux que les banques continuent comme par le passé à jouir d'une situation financière saine et qu'elles soient restées peu sensibles à la récession conjoncturelle. Il va de soi que cela implique de la part des banques une grande responsabilité, car elles non plus ne peuvent se permettre de mener une politique structurelle erronée en matière de

crédit. Elles doivent bien plutôt contribuer à la perennité des entreprises fondamentalement saines et viables. Le fait que notre système bancaire soit très différencié et que règne entre les banques une situation de concurrence réelle nous donne la garantie qu'elles s'acquitteront de leurs tâches conformément aux exigences de l'économie. Il est certes préférable que ce soient nos banques qui soient chargées d'apporter le financement nécessaire à cette phase transitoire, plutôt que l'Etat, celui-ci ne pouvant que beaucoup plus difficilement prendre des décisions objectives et non politiques.

« Enfin, les entreprises individuelles doivent, tout particulièrement au cours de périodes difficiles, pouvoir bénéficier d'une direction claire et ferme. Elles ne doivent pas être affaiblies par l'application d'une conception essentiellement politique de la participation. Je tiens particulièrement à ce que l'on ne se méprenne pas sur un propos à cet égard. Je suis personnellement un partisan d'une coopération aussi active que possible de tous les travailleurs, dans les domaines propres où s'exerce leur propre responsabilité. Mais, en revanche, je suis opposé à toute solution qui confondrait les responsa-

bilités et créerait par là même des conflits internes.

« Notre économie lutte en ce moment pour sa propre survie et notre système économique est également en cause dans ce combat. Cette lutte qui sur le front de l'économie est toutefois éclipsée par des discussions politiques portant sur la notion de notre système ; il n'en va donc pas seulement de l'existence de notre système économique proprement dit mais également de notre système politique et en dernier ressort de la liberté même de l'homme. Chaque chef d'entreprise doit apporter à cet égard sa propre contribution qui consiste notamment à appliquer son attitude personnelle aux principes sur lesquels se fonde le système en vigueur. »

Important:

Annoncez toujours à temps votre changement d'adresse à la représentation diplomatique ou consulaire auprès de laquelle vous êtes immatriculé.

CIBA-GEIGY

est une entreprise industrielle diversifiée dont l'activité s'étend à de nombreux domaines de produits chimiques spéciaux : colorants, produits pharmaceutiques, agrochimie, matières plastiques et additifs, photochimie et produits de grande consommation.

CIBA-GEIGY

is een industriële onderneming met verschillende activiteiten die zich uitstrekken over verschillende domeinen van de chemie : kleurstoffen, farmaceutische produkten, agrochemie, kunststoffen en additieven, fotochemie en verbruiksgoederen.